

KOVACIC HABITAT

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 638.000 Euros**

**47 Rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE**

RCS SAVERNE 444 669 097

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 MARS 2024

Proposition et résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de **317.595,84 Euros** de la manière suivante, conformément aux articles 7-2 et 32 des statuts, savoir :

Origine du résultat à affecter :

Report à nouveau antérieur	2 759,71 €
Résultat de l'exercice	317 595,84 €
Autres réserves	- €
Total	320 355,55 €

Affectation proposée :

Réserve légale	- €
Dividendes prioritaire au titulaire des actions de préférence "B"	100 485,00 €
Dividendes à tous les associés	199 515,00 €
Autres réserves	- €
Report à nouveau	20 355,55 €
Total	320 355,55 €

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour et dans les délais légaux par inscription en comptes courants des actionnaires ou versement direct entre les mains des actionnaires, au prorata de leurs droits.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices, éligibles ou non à la réfaction prévue à l'article 158 du Code Général des Impôts, se sont élevées à :

KF 1

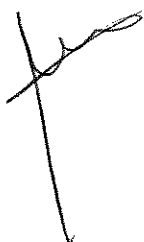
Exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Résultats exercice 2022	NEANT	NEANT	340 000,00 €
Résultats exercice 2021	NEANT	NEANT	86 680,00 €
Résultats exercice 2020	NEANT	NEANT	273 485,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 Mars 2024 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

M. Joseph KOVACIC
Le Président



KOVACIC HABITAT

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 638.000 Euros**

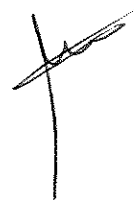
**47 Rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE**

RCS SAVERNE 444 669 097

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes

M. Joseph KOVACIC
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'K' followed by a horizontal stroke and a vertical line extending downwards.



TALENZ
MGA

COMPTES ANNUELS

SAS KOVACIC HABITAT

47 rue de la Gare

67120 ERNOLSHEIM BRUCHE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

mga.talenz.fr

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etats financiers	1
Bilan	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Résultat 1/2	6
Résultat 2/2	7
Annexe	8

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN

Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	140 695	127 135	13 560	10 451
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	33 946	24 741	9 205	2 484
Installations techniques, mat. et outillage indus.	35 247	34 951	297	1 497
Autres immobilisations corporelles	1 237 380	1 142 370	95 010	123 409
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	26 304		26 304	26 904
ACTIF IMMOBILISE	1 473 573	1 329 196	144 376	164 745
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	264 417		264 417	412 624
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				4 434
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	615 296	16 100	599 196	702 547
Autres créances	173 867		173 867	158 533
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	1 400 101		1 400 101	1 432 915
Charges constatées d'avance	44 505		44 505	73 828
ACTIF CIRCULANT	2 498 186	16 100	2 482 086	2 784 881
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	3 971 759	1 345 296	2 626 462	2 949 627
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

Mission de présentation

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	638 000	638 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	63 800	63 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	156 900	156 900
Report à nouveau	2 760	565
Résultat de l'exercice	317 596	342 195
Subventions d'investissement		1 304
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 179 056	1 202 764
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 251	1 097
Emprunts et dettes financières divers	3 889	3 889
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	445 165	636 302
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	579 469	592 675
Dettes fiscales et sociales	406 360	485 562
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 421	
Produits constatés d'avance (1)	8 851	27 338
DETTES	1 447 407	1 746 863
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 626 462	2 949 627
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	317 595,84	342 194,73
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 002 242	1 110 561
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 251	1 097

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2023	31/12/2022
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)	195 533		195 533	77 279
Production vendue (Services et Travaux)	8 820 219	332 338	9 152 557	9 177 067
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 015 752	332 338	9 348 090	9 254 346
Production stockée				
Production immobilisée				4 482
Subventions d'exploitation			9 445	21 197
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			97	66
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			9 357 632	9 280 091
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements			4 864 696	5 093 643
Variation de stock			148 207	(83 864)
Autres achats et charges externes			1 571 077	1 442 472
Impôts, taxes et versements assimilés			53 587	62 724
Salaires et traitements			1 562 700	1 552 772
Charges sociales du personnel			675 119	694 601
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			66 941	65 735
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				1 659
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges			5 591	1 387
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			8 947 918	8 831 129
RESULTAT D'EXPLOITATION			409 715	448 962

Compte de Résultat

2/2

	31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	409 715	448 962
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	32 692	42 365
PRODUITS FINANCIERS	32 692	42 365
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	25 818	27 814
CHARGES FINANCIERES	25 818	27 814
RESULTAT FINANCIER	6 874	14 552
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	416 588	463 514
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 345 1 304	6 061 3 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 649	9 061
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	295 3 084	299 21 832
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 379	22 130
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 269	(13 069)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	100 262	108 250
TOTAL DES PRODUITS	9 394 973	9 331 517
TOTAL DES CHARGES	9 077 377	8 989 323
RESULTAT DE L'EXERCICE	317 596	342 195

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

SAS KOVACIC HABITAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 626 462 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 9 394 973 euros** et un total **charges de 9 077 377 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 317 596 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2023** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016, n°2017-01 du 5 mai 2017 et n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Au regard des dispositions prévues par la fiche n°2 de l'ANC datée de février 2022, la technique du transfert des charges serait supprimée.

Les comptes annuels 2023 prennent en compte ce changement qui deviendra obligatoire le 1^{er} janvier 2025.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Constructions : 10 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau : 8 ans
- Matériel informatique : 1 à 5 ans
- Mobilier : 4 à 8 ans

Règles et Méthodes Comptables

SAS KOVACIC HABITAT

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	160 455		13 750		33 510	140 695
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	160 455		13 750		33 510	140 695
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	34 980				10 706	24 274
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement	2 616		9 673		2 616	9 673
	Instal technique, matériel outillage industriels	38 028				2 781	35 247
	Instal., agencement, aménagement divers	538 421				133 571	404 851
	Matériel de transport	687 933		21 361			709 295
	Matériel de bureau, mobilier	141 594		4 870		23 229	123 235
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 443 572		35 904		172 902	1 306 574
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 904				600	26 304
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 904				600	26 304
TOTAL		1 630 931		49 654		207 012	1 473 573

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	150 004	(22 869)		127 135
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 004	(22 869)		127 135
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	32 495		8 221	24 274
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	2 616	468	2 616	468
	Instal technique, matériel outillage industriels	36 531	1 200	2 781	34 951
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	504 518	4 912	133 571	375 859
	Matériel de transport	602 781	46 850		649 631
	Matériel de bureau, mobilier	137 241	2 869	23 230	116 880
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 316 181	56 299	170 419	1 202 061
TOTAL		1 466 186	33 430	170 419	1 329 196

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	25 545		9 445	16 100
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	25 545		9 445	16 100
TOTAL GENERAL		25 545		9 445	16 100
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				9 445	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 304		26 304
	Clients douteux ou litigieux	25 216	25 216	
	Autres créances clients	590 080	590 080	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	9 922	9 922	
	Taxes sur la valeur ajoutée	79 674	79 674	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	14 747	14 747	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	68 524	68 524	
	Charges constatées d'avances	44 505	44 505	
TOTAL DES CREANCES		859 972	833 668	26 304
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 251	1 251		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	579 469	579 469		
	Personnel et comptes rattachés	122 798	122 798		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	224 312	224 312		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 410	49 410		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 840	9 840		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 889	3 889		
	Autres dettes	2 421	2 421		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	8 851	8 851		
TOTAL DES DETTES		1 002 242	1 002 242		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Dans les comptes 31/12/2023, les avances clients ont été reclassées des Autres dettes à Avances et Acomptes.
Le montant des avances et acomptes clients s'élève à 445 165 € au 31/12/2023 et était de 636 302 € au 31/12/2022.

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			44 505
Achats			
Charges externes		44 505	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			44 505

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			8 851
Ventes		8 851	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			8 851

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		256 733
Autres créances clients		180 710
Clients factures à établir K.I.	179 228	
Clients factures à établir Baruch	1 441	
Clients factures à établir Schroll	41	
Autres créances		76 023
Fournisseurs avoirs à recevoir	53 672	
Etat produits à recevoir	14 747	
Divers produits à recevoir	7 604	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		431 608
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré		1 251
Agios courus à payer	1 251	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		313 830
Fnp Kovacic industries	239 578	
Fnp Magar M2A	7 320	
Fnp Gaz de Strasbourg	4 610	
Fnp SDEA/eau	92	
Fnp Elect de Strasbourg	6 367	
Fnp Kovacic SC	48 777	
Fnp Vialis	551	
Fnp - Fournisseurs divers	5 845	
Fnp La Poste affranchi	656	
Fnp Orange	35	
Dettes fiscales et sociales		114 606
Dettes prov. congés payés	71 494	
Personnel autres charges à payer	8 283	
Charges sociales sur congés payés	29 333	
Charges sociales sur commissions	4 187	
Cap formation prof.	957	
Cap taxe d'apprentissage	351	
Autres dettes		1 921
RRR à accorder et autres av.	1 921	

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	638 000				638 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	63 800				63 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	156 900				156 900
Report à nouveau	565	2 195			2 760
Résultat de l'exercice	342 195	(342 195)		317 596	317 596
Subventions d'investissement	1 304			(1 304)	
Provisions réglementées					
TOTAL	1 202 764	(340 000)		316 292	1 179 056

Date de l'assemblée générale 31/03/2023

Dividendes attribués 340 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 340 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 862 764

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 862 764

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (23 708)

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		63 800,00	10,0000	638 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		63 800,00	10,0000	638 000,00

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		37	
	Ouvriers			
	TOTAL		39	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Commissaires au comptes							
	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur MAGAR Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur MAGAR Filiales intégrées globalement	6 100	6 100	100,00	100,00				
Sous-total	6 100	6 100	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	6 100	6 100	100,00	100,00				

Annexe libre

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

1° Catégorie des Ouvriers

L'indemnité de fin de carrière de la catégorie des Ouvriers est intégralement prise en charge par la PRO BTP.

2° Catégorie des VRP

La catégorie des VRP a été externalisée en 2004, la dotation pour l'année 2023 s'est élevée à 0 Euro.
La valeur totale du contrat s'élève ainsi à 44 455 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002670).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2023 par la banque s'élève à 46 183 Euros.

3° Catégorie des ETAM

La catégorie des ETAM a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2023 s'est élevée à 0 Euro.
La valeur totale du contrat s'élève à 8 892 Euros (Banque Populaire, contrat IU/003017).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2023 par la banque s'élève à 9 186 Euros.

4° Catégorie des Cadres

La catégorie des Cadres a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2023 s'est élevée à 0 Euros.
La valeur totale du contrat s'élève à 12 332 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002671).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2023 par la banque s'élève à 13 915 Euros.

KOVACIC HABITAT

Société par Action Simplifiée au capital de 638.000 €
47 Rue de la Gare

67120 ERNOLSHEIM S/BRUCHE

RCS SAVERNE B 444.669.097
SIR : 444.669.097.00016 / 4673A

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur le Bilan et les Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2023

KOVACIC HABITAT

Société par Action Simplifiée au capital de 638.000 €
47 Rue de la Gare

67120 ERNOLSHEIM S/BRUCHE

RCS SAVERNE B 444.669.097
SIR : 444.669.097.00016 / 4673A

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Associés,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société KOVACIC HABITAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIETE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

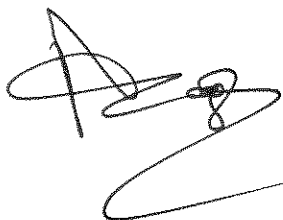
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

STRASBOURG, le 12 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes,
MAGAR AUDIT ET ASSOCIES

Marie Noëlle MAGAR

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Annexe 1 : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

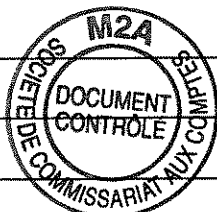
Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	140 695	127 135	13 560	10 451
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	33 946	24 741	9 205	2 484
Installations techniques, mat. et outillage indus.	35 247	34 951	297	1 497
Autres immobilisations corporelles	1 237 380	1 142 370	95 010	123 409
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	26 304		26 304	26 904
ACTIF IMMOBILISE	1 473 573	1 329 196	144 376	164 745
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	264 417		264 417	412 624
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				4 434
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	615 296	16 100	599 196	702 547
Autres créances	173 867		173 867	158 533
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	1 400 101		1 400 101	1 432 915
Charges constatées d'avance	44 505		44 505	73 828
ACTIF CIRCULANT	2 498 186	16 100	2 482 086	2 784 881
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	3 971 759	1 345 296	2 626 462	2 949 627
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				



Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	638 000	638 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	63 800	63 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	156 900	156 900
Report à nouveau	2 760	565
Résultat de l'exercice	317 596	342 195
Subventions d'investissement		1 304
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 179 056	1 202 764
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 251	1 097
Emprunts et dettes financières divers	3 889	3 889
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	445 165	636 302
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	579 469	592 675
Dettes fiscales et sociales	406 360	485 562
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 421	
Produits constatés d'avance (1)	8 851	27 338
DETTES	1 447 407	1 746 863
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 626 462	2 949 627
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	317 595,84	342 194,73
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 002 242	1 110 561
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 251	1 097



Compte de Résultat

1/2

			31/12/2023	31/12/2022
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)	195 533		195 533	77 279
Production vendue (Services et Travaux)	8 820 219	332 338	9 152 557	9 177 067
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 015 752	332 338	9 348 090	9 254 346
Production stockée				
Production immobilisée				4 482
Subventions d'exploitation				21 197
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			9 445	66
Autres produits			97	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			9 357 632	9 280 091
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements			4 864 696	5 093 643
Variation de stock			148 207	(83 864)
Autres achats et charges externes			1 571 077	1 442 472
Impôts, taxes et versements assimilés			53 587	62 724
Salaires et traitements			1 562 700	1 552 772
Charges sociales du personnel			675 119	694 601
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			66 941	65 735
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				1 659
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges			5 591	1 387
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			8 947 918	8 831 129
RESULTAT D'EXPLOITATION			409 715	448 962



110060

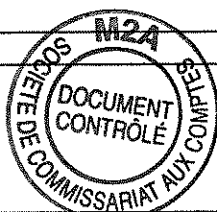
Mission de présentation

Compte de Résultat

2/2

	31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	409 715	448 962
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	32 692	42 365
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	32 692	42 365
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	25 818	27 814
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	25 818	27 814
RESULTAT FINANCIER	6 874	14 552
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	416 588	463 514
Sur opérations de gestion	3 345	6 061
Sur opérations en capital	1 304	3 000
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 649	9 061
Sur opérations de gestion	295	299
Sur opérations en capital	3 084	21 832
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 379	22 130
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 269	(13 069)
PARTICIPATION DES SALAIRES		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	100 262	108 250
TOTAL DES PRODUITS	9 394 973	9 331 517
TOTAL DES CHARGES	9 077 377	8 989 323
RESULTAT DE L'EXERCICE	317 596	342 195

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Mission de présentation

Règles et Méthodes Comptables

SAS KOVACIC HABITAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 626 462** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 9 394 973** euros et un total **charges de 9 077 377** euros, dégageant ainsi un **résultat de 317 596** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2023** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016, n°2017-01 du 5 mai 2017 et n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Au regard des dispositions prévues par la fiche n°2 de l'ANC datée de février 2022, la technique du transfert des charges serait supprimée.

Les comptes annuels 2023 prennent en compte ce changement qui deviendra obligatoire le 1^{er} janvier 2025.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Constructions : 10 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau : 8 ans
- Matériel informatique : 1 à 5 ans
- Mobilier : 4 à 8 ans



Règles et Méthodes Comptables

SAS KOVACIC HABITAT

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	160 455		13 750		33 510	140 695
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	160 455		13 750		33 510	140 695
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	34 980				10 706	24 274
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	2 616		9 673		2 616	9 673
	Instal technique, matériel outillage industriels	38 028				2 781	35 247
	Instal., agencement, aménagement divers	538 421				133 571	404 851
	Matériel de transport	687 933		21 361			709 295
	Matériel de bureau, mobilier	141 594		4 870		23 229	123 235
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 443 572		35 904		172 902	1 306 574
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	26 904				600	26 304
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 904				600	26 304
TOTAL		1 630 931		49 654		207 012	1 473 573

mission de présentation



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	150 004	10 642	33 511	127 135
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 004	10 642	33 511	127 135
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	32 495		8 221	24 274
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	2 616	468	2 616	468
Instal technique, matériel outillage industriels	36 531	1 200	2 781	34 951
Autres Instal., agencement, aménagement divers	504 518	4 912	133 571	375 859
Matériel de transport	602 781	46 850		649 631
Matériel de bureau, mobilier	137 241	2 869	23 230	116 880
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 316 181	56 299	170 419	1 202 061
TOTAL	1 466 186	66 941	203 930	1 329 196

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	25 545		9 445	16 100
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	25 545		9 445	16 100
TOTAL GENERAL		25 545		9 445	16 100
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				9 445	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 304		26 304
	Clients douteux ou litigieux	25 216	25 216	
	Autres créances clients	590 080	590 080	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	9 922	9 922	
	Taxes sur la valeur ajoutée	79 674	79 674	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	14 747	14 747	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	68 524	68 524	
	Charges constatées d'avances	44 505	44 505	
TOTAL DES CREANCES		859 972	833 668	26 304
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 251	1 251		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	579 469	579 469		
	Personnel et comptes rattachés	122 798	122 798		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	224 312	224 312		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	49 410	49 410		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 840	9 840		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 889	3 889		
	Autres dettes	2 421	2 421		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	8 851	8 851		
TOTAL DES DETTES		1 002 242	1 002 242		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Dans les comptes 31/12/2023, les avances clients ont été reclassées des Autres dettes à Avances et Acomptes.
Le montant des avances et acomptes clients s'élève à 445 165 € au 31/12/2023 et était de 636 302 € au 31/12/2022.

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			44 505
Achats			
Charges externes		44 505	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			44 505



Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			8 851
Ventes		8 851	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			8 851



Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		256 733
Autres créances clients		180 710
Clients factures à établir K.I.	179 228	
Clients factures à établir Baruch	1 441	
Clients factures à établir Schroll	41	
Autres créances		76 023
Fournisseurs avoirs à recevoir	53 672	
Etat produits à recevoir	14 747	
Divers produits à recevoir	7 604	

Mission de présentation

110060

Page : 27



Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		431 608
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré		1 251
Agios courus à payer	1 251	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		313 830
Fnp Kovacic industries	239 578	
Fnp Magar M2A	7 320	
Fnp Gaz de Strasbourg	4 610	
Fnp SDEA/eau	92	
Fnp Elect de Strasbourg	6 367	
Fnp Kovacic SC	48 777	
Fnp Vialis	551	
Fnp - Fournisseurs divers	5 845	
Fnp La Poste affranchi	656	
Fnp Orange	35	
Dettes fiscales et sociales		114 606
Dettes prov. congés payés	71 494	
Personnel autres charges à payer	8 283	
Charges sociales sur congés payés	29 333	
Charges sociales sur commissions	4 187	
Cap formation prof.	957	
Cap taxe d'apprentissage	351	
Autres dettes		1 921
RRR à accorder et autres av.	1 921	

Mission de présentation

110060

Page :

28



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	638 000				638 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	63 800				63 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	156 900				156 900
Report à nouveau	565	2 195			2 760
Résultat de l'exercice	342 195	(342 195)		317 596	317 596
Subventions d'investissement	1 304			(1 304)	
Provisions réglementées					
TOTAL	1 202 764	(340 000)		316 292	1 179 056

Date de l'assemblée générale 31/03/2023				
Dividendes attribués	340 000			
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	340 000			
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1		862 764		
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif		862 764		
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice				
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure		(23 708)		

Mission de présentation



Capital social

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	63 800,00	10,0000	638 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	63 800,00	10,0000	638 000,00

Mission de présentation

110060

Page : 30



Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		37	
	Ouvriers			
	TOTAL		39	

Mission de présentation

110060

Page : 31



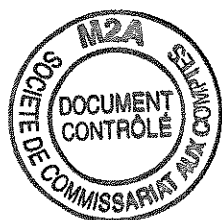
Honoraires des Commissaires aux Comptes

Commissaires au comptes								
	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur MAGAR Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur MAGAR Filiales intégrées globalement	6 100	6 100	100,00	100,00				
Sous-total	6 100	6 100	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	6 100	6 100	100,00	100,00				

Mission de présentation

110060

Page : 32



Annexe libre

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

1° Catégorie des Ouvriers

L'indemnité de fin de carrière de la catégorie des Ouvriers est intégralement prise en charge par la PRO BTP.

2° Catégorie des VRP

La catégorie des VRP a été externalisée en 2004, la dotation pour l'année 2023 s'est élevée à 0 Euro.
La valeur totale du contrat s'élève ainsi à 44 455 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002670).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2023 par la banque s'élève à 46 183 Euros.

3° Catégorie des ETAM

La catégorie des ETAM a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2023 s'est élevée à 0 Euro.
La valeur totale du contrat s'élève à 8 892 Euros (Banque Populaire, contrat IU/003017).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2023 par la banque s'élève à 9 186 Euros.

4° Catégorie des Cadres

La catégorie des Cadres a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2023 s'est élevée à 0 Euros.
La valeur totale du contrat s'élève à 12 332 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002671).
Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2023 par la banque s'élève à 13 915 Euros.

Mission de présentation

110060

Page :

33

